



Contrat de quartier durable 'Jacquet'
Duurzaam wijkcontract 'Jacquet'
Procès-verbal AG 2 – Notulen AV 2

05.05.2021

Monsieur Aouasti procède à l'introduction et souhaite la bienvenue à tous les participants de cette deuxième assemblée générale dans le cadre du contrat de quartier durable 'Jacquet'. Du fait de la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19, cette assemblée générale se déroule sous format hybride, simultanément à la salle polyvalente CADOL, rue François Delcoigne 25, mais aussi par visioconférence, à 18h. Après avoir présenté l'ordre du jour, monsieur Aouasti cède la parole au bureau d'études pour la présentation du diagnostic du quartier.

Monsieur Balza, du bureau d'études CityTools, prend alors la parole et commence la présentation du diagnostic. Elle débute par un rappel dans les grandes lignes du périmètre étudié dans le cadre de ce contrat de quartier, mais aussi du budget mis à disposition par la région pour la réalisation du programme. Pour rappel, celui-ci s'élève à environ 12.500.000 €, avec une répartition de 70% pour les opérations « briques » (logements, crèches, équipements, etc), et 30% pour les actions socio-économiques (soutien des asbl locales, création d'emploi, etc). Au niveau du planning général, celui-ci s'étale sur 6 ans, avec une année « zéro » dans laquelle nous nous trouvons actuellement, et qui sert à la mise en place et à l'organisation des opérations. Le planning détaillé est consultable dans la présentation numérique. Monsieur Balza poursuit en évoquant la méthodologie de travail employée par le bureau d'études. Une grande importance est donnée à la participation des différents acteurs sur le terrain (habitants, associations, usagers) via des rencontres bilatérales, des interviews, une antenne de quartier (ouverte depuis le 19 avril), une boîte à idées, une enquête en ligne, la marche exploratoire, etc. Ces outils ont toutefois dû être adaptés en raison de la situation sanitaire. L'enquête en ligne a d'ailleurs récolté 79 participations, ce qui a permis d'avoir une approche plus globale de la vision du quartier qu'en ont les habitants et usagers. Cet échantillon reste toutefois assez peu représentatif de l'avis général de par le nombre de participants en proportion du nombre d'habitants du quartier (environ 8000).

Après avoir passé ces premiers éléments en revue, monsieur Balza poursuit en présentant le document écrit du diagnostic. Celui-ci est subdivisé en 13 thématiques consultables sur la présentation en ligne et que voici :

- 1) Localisation et situation générale du quartier
- 2) Population
- 3) Santé et environnement
- 4) Plans stratégiques
- 5) Plans réglementaires
- 6) Patrimoine
- 7) Revitalisation urbaine

- 8) Foncier
- 9) Occupation du sol
- 10) Espace public
- 11) Mobilité
- 12) Infrastructures socio-économiques
- 13) Climat social

Après la présentation de ces 13 thématiques, monsieur Balza présente les premières conclusions et les premiers enjeux à dégager du diagnostic. Tout d'abord, il est évident que le quartier rencontre des difficultés au niveau socio-économique (revenus bas, taux de chômage élevé, densité de la population et du bâti). Ensuite, une grande part de sa population est jeune. En effet, 1 habitant sur 3 a moins de 17 ans. Un autre grand constat qui ressort est le manque en infrastructures de proximité (salles polyvalentes, de sport, espaces de rencontre). Enfin, il est clair que le quartier doit être inclus au cœur des continuités écologiques et de mobilité dans les plans régionaux. Les enjeux à tirer de ces conclusions sont donc classés en 5 points que voici :

- 1) L'espace public comme pilier pour les interventions dans le cadre du CQD
- 2) Réparer le tissu urbain et trouver de la place
- 3) Répondre aux problématiques socio-économiques
- 4) Répondre aux besoins de la jeunesse
- 5) Inscrire le quartier dans le maillage vert et bleu

Les réflexions autour de ces priorités sont également consultables dans la présentation numérique jointe à ce PV.

Monsieur Balza conclut la présentation du bureau d'études en évoquant le planning des prochaines semaines. Les permanences à l'antenne de quartier seront assurées toutes les semaines, le lundi de 17h à 19h. Les rencontres bilatérales vont également se poursuivre avec les différents acteurs du quartier. Le carnet des priorités sera également rédigé, sur base de toutes les remarques formulées. Enfin, les premières pistes de programme seront envisagées. En septembre 2021 aura lieu l'enquête publique sur une durée de 30 jours, ainsi qu'une troisième assemblée générale lors de laquelle sera présenté le projet de programme.

Une fois la présentation terminée, monsieur Balza cède à nouveau la parole à monsieur Aaousti, qui introduit la séance d'interventions des participants. Voici un résumé des grandes thématiques abordées :

-Un des principaux points de discussion tourne autour du tissu associatif. Les participants mettent l'accent sur l'importance du développement d'espaces associatifs. En effet, beaucoup d'associations se retrouvent actuellement sans locaux et évoquent des difficultés de communication entre la commune et ses associations. A ce titre, il est rappelé que le sujet des locaux associatifs et des relocalisations en cours est bien connu de la commune, qui est à disposition des associations pour tâcher de trouver avec elles des solutions, mais qu'il est hors de propos dans le cadre de cette assemblée générale pour le contrat de quartier durable.. Enfin, le développement de plus d'espaces communautaires est également souhaité.

-Un autre grand constat est le besoin du quartier en espaces verts et communs via la rénovation du tissu existant, ou la création de nouveaux espaces. La commune réfléchit aussi au travail sur certains intérieurs d'îlots qui permettrait une plus grande verdurisation du quartier. Certaines rues pourraient également être repensées, et réaménagées de manière à accueillir une mobilité plus douce et à garantir plus de sécurité pour tous les usagers, tout en rendant l'espace public plus vert. A l'heure actuelle, le quartier Jacquet est le théâtre d'une circulation automobile assez dense (trafic de transit).

-Enfin, la discussion porte également sur la participation citoyenne. Certains participants s'interrogent sur l'importance donnée à la voix citoyenne dans l'établissement des priorités et du programme du contrat de quartier. Il leur est alors rappelé tous les organes de participation mis en place afin de tenir les habitants informés, mais aussi en vue de solliciter leur avis. A titre d'exemple, la commission de quartier, bien qu'étant un organe consultatif, garantit aux représentants des habitants de faire entendre leur avis, qui est ensuite retenu et pris en compte.

A la suite de ces interventions et des éléments de réponses apportés par le bureau d'études et la commune, Monsieur Aouasti procède aux paroles de conclusion et remercie tous les participants pour leur implication. Il précise également que toutes les informations à venir figureront sur le site internet de la commune.

Ainsi se conclut la deuxième assemblée générale du contrat de quartier durable 'Jacquet'.